**Contrat de vente**

entre

*... (nom, adresse)*

ci-après «le Vendeur/la Vendeuse»

et

... (nom, adresse)

ci-après «l’Acheteur/Acheteuse»

**1. Objet de la vente**

Le Vendeur/la Vendeuse vend à l’Acheteur/Acheteuse (description de l’objet de la vente).

L’objet de la vente présente les caractéristiques suivantes: (...)

*ou*

L’objet de la vente est décrit à l’annexe (numéro de l’annexe) au présent contrat. Cette annexe fait partie intégrante du présent contrat.

**2. Prix d’achat**

Le prix d’achat s’élève à CHF (...).

**3. Modalités de paiement et de livraison**

L’Acheteur/Acheteuse s’engage à transférer le prix d’achat au plus tard le (date) sur le compte (numéro de compte) détenu auprès de la banque (nom de la banque).

Le Vendeur/la Vendeuse s’engage à livrer, à ses frais et au plus tard le (date), l’objet de la vente à l’Acheteur/Acheteuse à l’adresse ci-après: (adresse). Les profits et risques sont transférés à l’Acheteur/Acheteuse à la livraison du bien.

ou

L’Acheteur/Acheteuse récupère l’objet de la vente à ses frais à (adresse). Les profits et risques sont transférés à l’Acheteur/Acheteuse à réception du bien.

ou

L’Acheteur/Acheteuse paie le prix d’achat en espèces à la remise de l’objet de la vente, selon le principe du «paiement contre paiement».

*Facultatif:* L’objet de la vente demeure la propriété du Vendeur/de la Vendeuse jusqu’au paiement intégral du prix de vente.

**4. Garantie**

Toute garantie formulée par le Vendeur/la Vendeuse est expressément exclue, à l’exception des cas prévus à l’art. 199 CO.

ou

La garantie légale s’applique.

**5. Droit applicable et for**

Le présent contrat de vente est régi par le droit suisse (à l’exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises). Les tribunaux du domicile/siège du Vendeur/de la Vendeuse sont compétents en cas de litiges résultant du présent contrat de vente.

Lieu, date

Signature du Vendeur/de la Vendeuse Signature de l’Acheteur/Acheteuse

………………………… …………………………